

COMMUNIQUE DE PRESSE

Roissy le 31/10/2013 13h

AIR FRANCE CONTINUE SA CROISSANCE LE NOMBRE DE SALAIRES CONTINUENT A DECROITRE ET LES SALAIRES AUSSI

Comme cela était prévisible, AF/KLM a réalisé un très bon troisième trimestre 2013. Malgré un euro fort réduisant la progression du chiffre d'affaires, celui-ci est en nette augmentation et surtout le résultat d'exploitation affiche une hausse de près de 30%. Le trafic Passagers (PKT) augmente très régulièrement à un rythme annuel de plus de 2%.

Au total, AF/KLM réalise un EBITDAR de 1,213 Milliard sur le trimestre....

Même le résultat net est largement positif à plus de 140 millions d'euros, malgré une nouvelle provision pour restructuration (216 millions d'euros) et une dévaluation des titres de Alitalia dans les comptes (119 millions d'euros).

Il y a quelques mois, la compagnie « devait mourir » selon quelques déclarations de la Direction et de certains syndicats, largement relayées dans les medias. Certains disaient même que malgré de forts taux de remplissage, Air France perdait de l'argent tous les jours. Les chiffres montrent l'inverse.

Mais, en un an et demi, Air France aura supprimé autour de 7500 emplois, non pas à cause d'une baisse d'activité ou de lourdes pertes, mais pour financer sa croissance.

Car, justement, les bons résultats d'Air France ne sont en rien dus à des économies réalisés sur la masse salariale par les suppressions de poste ou le blocage total des salaires subis depuis novembre 2011.

Au contraire pour financer les deux plans de départs « volontaires », Air France a provisionné 700 millions d'euros, près de 8 fois plus que les économies engrangées à ce jour sur la masse salariale...700 millions, cela aurait représenté plus de 10000 euros qui auraient pu être distribués à chaque salarié du Groupe.

Ces suppressions de postes, ce blocage des salaires représentent un investissement pour les années à venir. Car toutes ces mesures contre les salariés n'ont rien de conjoncturelles. Le but avoué était de réduire structurellement la part des salaires dans la valeur ajoutée du Groupe. Ces mesures ont été présentées comme « un effort pour sauver la compagnie » par les syndicats qui ont acceptés, avec les nouveaux accords collectifs, de signer les pertes d'emplois, l'augmentation du temps de travail et les baisses de rémunération. Fin 2013 et surtout en 2014, la Direction annoncera d'excellents résultats permettant de rémunérer les actionnaires et les investisseurs....Les salariés ne verront évidemment ni leurs emplois, ni leurs salaires ni leurs avantages sociaux être rétablis.

Reste donc, dès maintenant pour tous les salariés frappés par les mesures anti-sociales de suppression de postes ou de flexibilité accrue (agents d'escaliers, du Cargo, du Commercial France, de l'Exploitation Aérienne sol et navigants) pour tous les autres frappés par la baisse des rémunérations et les pertes d'acquis collectifs à se mobiliser pour maintenir et rétablir nos droits.